



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025

Convocation à la réunion faite le 05 mai 2025

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, CHARPIN Christian, DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, RAMOS CAMACHO Marie, SAMBUIS Xavier

ABSENTS : MM. JOSSERAND Clara (procuration donnée à RAMOS CAMACHO Marie)

Madame RAMOS CAMACHO Marie a été désignée secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2025-27	Commande Publique	Approbation des tarifs et dates d'ouverture/fermeture des remontées mécaniques été 2025	<p>APPROBATION des tarifs publiés par la SAMSO pour la saison été 2025</p> <p>FIXATION des dates d'ouverture/fermeture du télésiège du plan du moulin express du 05 juillet 2025 au 29 août 2025 inclus.</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision</p>	11 POUR Votants : 11
2025-28	Finances locales	Approbation des tarifs mountankart été 2025	<p>APPROBATION des tarifs pour l'activité mountankart pour l'été 2025 comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Package Remontées Mécaniques + location kart : 1 montée RM + 1 location kart : <ul style="list-style-type: none"> • Adultes et enfants à partir de 12 ans : 19 € • Enfants moins de 12 ans : 17 € • Tarif groupe : 15 personnes minimum : 10% de réduction et 1 gratuité tous les 15 forfaits achetés ○ Location kart 11,25 € ○ Carte pass'partout : 	11 POUR Votants : 11

			<ul style="list-style-type: none"> • Package Remontées Mécaniques + location kart : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adulte et enfants à partir de 12 ans : 16,15 € ➤ Enfants moins de 12 ans : 14,45 € • Location kart : 9,56 € <p>Les jours et heures d'ouverture de l'activité seront basés sur ceux des remontées mécaniques</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires à cette activité et signer tous documents relatifs à cette activité.</p>	
2025-29	Commande Publique	Convention de mandat confiée par la Commune à la SAMSO pour la perception des recettes au titre de la prestation de commercialisation de l'activité mountainkart	<p>APPROBATION de la passation d'une convention de mandat entre la Commune et la SAMSO pour la perception des recettes au titre de la prestation de commercialisation de l'activité mountainkart pour l'été 2025</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches administratives nécessaires et signer la convention de mandat avec la SAMSO et tous documents subséquents.</p>	11 POUR Votants : 11
2025-30	Commande publique	Approbation de l'avenant 1 au marché de travaux de construction et d'implantation d'une tyrolienne à virages	<p>APPROBATION du projet d'avenant n°1 au marché de construction d'une tyrolienne à virages pour un montant de 340740€ HT, soit 408 888 € TTC.</p> <p>AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer l'avenant n°1 au marché de travaux de construction d'une tyrolienne à virages.</p>	11 POUR Votants : 11
2025-31	Finances Locales	Décisions modificatives budget primitif 2025 commune	<p>APPROBATION de la modification du budget de la commune 2025 comme suit :</p> <p>Dépenses section de fonctionnement</p> <p>Compte 681 chapitre 68 : - 197 000 €</p> <p>Compte 65738 chapitre 65 : + 197 000 €</p>	11 POUR Votants : 11

2025-32	Politique de la ville-habitat-logement	Convention pour le logement des saisonniers entre l'Etat, Action Logement, la 3CMA et les communes de Albiez-Montrond, Fontcouverte-La Toussuire, Montricher-Albanne, Saint-Jean-d'Arves, Saint-Sorlin-d'Arves et Villarembert	APPROBATION du programme d'action engageant la commune de Saint Sorlin d'Arves, dans la convention présentée ; APPROBATION de la convention pour le logement des saisonniers présentée ; AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention pour le logement des saisonniers.	11 POUR Votants : 11
2025-33	Fonction Publique	Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels	VALIDATION du document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions APPROBATION de l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique	11 POUR Votants : 11
2025-34	Politique de la ville-habitat-logement	Demande de surclassement démographique de la commune auprès de Madame la Préfète de la Savoie	APPROBATION de la demande de surclassement démographique pour un total de 8522 habitants, SOLLICITATION du surclassement dans la catégorie démographique supérieur à 2000 habitants, AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour entreprendre toutes les démarches et pour signer tout acte nécessaire à l'obtention de ce surclassement démographique.	11 POUR Votants : 11
2025-35	Aménagement du Territoire	Convention d'ouverture au public de sentiers de randonnées sur terrains privés	APPROBATION du projet de création de sentiers de randonnées sur terrains privés entre Les Revoux et Pierre-Aigüe APPROBATION du projet de convention à intervenir entre les propriétaires fonciers touchés par le projet et la Commune AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet et signer lesdites conventions et tous documents subséquents.	11 POUR Votants : 11

2025-36	Institutions et Vie Politique	Demande de permis de construire déposée par Monsieur BAUDRAY Léo : désignation d'un conseiller municipal pour signer les documents et décisions d'urbanisme relatifs à cette demande	DESIGNATION et AUTORISATION donnée à Monsieur BALMAIN Christophe pour signer tous documents et décisions d'urbanisme relatifs au dossier de demande de permis de construire déposée par Monsieur BAUDRAY Léo enregistrée sous le n°PC7328025R1011	10 POUR Votants : 10
2025-37	Domaine et Patrimoine	Convention de servitudes avec ENEDIS sur parcelle communale cadastrée sous le n°1286 section B lieu-dit Entre les Rieux	APPROBATION de la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS pour l'alimentation des bornes électriques installées sur la parcelle communale cadastrée sous le n° 1286 section B lieu-dit Entre les Rieux AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention et tous documents s'y rapportant.	11 POUR Votants : 11

A Saint Sorlin d'Arves, le 16/05/2025
Le Maire,
Fabrice BAUDRAY

Publié et affiché le 16/05/2025

